

LES BOIS EXOTIQUES ANCIENS D'ÉBÉNISTERIE ET LEUR IDENTIFICATION

par Pierre DÉTIENNE

Ingénieur de recherche au CTFT

Les anciens Egyptiens, Grecs, puis les Romains ont connu un bois noir qui était l'ÉBÈNE DU SOUDAN produit par les arbres de l'espèce *Dalbergia melanoxylon* (Légumineuses). En Europe, sous la Renaissance, le bois d'ÉBÈNE pouvait être cette ÉBÈNE DU SOUDAN, mais aussi une ÉBÈNE DE L'INDE, véritable ébène au sens botanique car donnée par le *Diospyros ebenum* (Ebénacées). En France, à la fin du XVI^e siècle, commencent à

arriver divers bois dits « des Isles » (grandes et petites Antilles) puis, sous Louis XIII et Louis XIV, apparaissent les bois violets (AMARANTE et BOIS DE VIOLETTE), peut-être aussi le CEDRO. Sous la Régence, on signale, en plus, les SATINES, PALISSANDRES, BOIS DE ROSE, COROMANDEL, CITRONNIER, etc. A partir du milieu du XVIII^e, apparaît l'ACAJOU, le plus souvent sous forme de bois figuré.

LES DIVERSES APPELLATIONS DES BOIS

Il faut distinguer 3 sortes d'appellations :

— Les dénominations botaniques ex : *Brosimum rubescens*, famille des Moracées.

— Les dénominations professionnelles ex : SATINE RUBANE.

— Les noms vernaculaires ou locaux ex : SITON PAYA.

Dénominations botaniques

Très schématiquement, le système botanique se présente de la façon suivante : les plantes qui montrent un certain nombre de points communs dans l'organisation de leurs fleurs et de leurs fruits sont groupées dans une même famille (ex : la famille des Fagacées). Dans la famille, des groupes homogènes, nommés genres, réunissent les plantes ayant beaucoup d'affinités entre elles (ex : genres *Quercus*, *Castanea*, *Fagus*, etc.). Enfin, à l'intérieur du genre, tous les individus identiques sont

rassemblés dans une même espèce (par exemple dans la famille des Fagacées : *Quercus pedunculata*, *Q. ilex*, *Q. rubra*, etc., *Castanea sativa*, *C. dentata*, etc., *Fagus sylvatica*, *F. Orientalis*, etc.).

Ce système de dénomination semble compliqué mais il présente 3 avantages :

- Une espèce est désignée par un seul nom.
- Ce système de classification est international.
- A l'intérieur d'une famille, et à plus forte raison d'un genre, la structure du bois des différentes espèces présente des points communs.

Dénominations locales et professionnelles

Voir p. 72 le tableau des « Principaux bois exotiques anciens » et p. 74 le chapitre : « Equivoque et ambiguïté des noms ».

L'IDENTIFICATION

Théorie

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, il n'est guère possible de reconnaître une famille botanique par le bois mais, par contre, l'identification d'un genre est possible, voire même facile (connaissant le genre, on peut alors nommer la famille à laquelle il appartient). Une fois le genre connu, l'identification de l'espèce est possible ou impossible. Elle est impossible dans des genres ayant des espèces aux bois quasiment identiques (*Quercus pedunculata* et *Q. sessiliflora*, *Khaya anthotheca* et *K. ivorensis* par exemple) et dans les genres possédant trop d'espèces pour que tous leurs bois puissent être discriminés par un nombre limité de caractères anatomiques (plus de 100 espèces de *Dalbergia*, plus de 600 d'*Eucalyptus*). Par contre, il est aisé de différencier l'AMOURETTE (*Brosimum guianense*) du SATINE ROUGE (*B. rubescens*) par la taille et la fréquence des pores, quand ce n'est pas par la couleur.

En fait, l'identification d'un bois est une opération relativement facile et rapide si les 3 conditions suivantes sont réunies :

- Disposer d'un échantillon d'au moins 1 cm³.
- Avoir un matériel optique permettant une observation à des grossissements allant de 10 à 800 fois.
- Avoir des échantillons de référence dûment authentifiés pour contrôler l'identification.

Les caractères à observer

— A l'œil nu

- Couleur, veinage.
- Zone poreuse, grain du bois.
- Aspect de la maille.
- Disposition des rayons.
- Direction du fil, etc.

— A la loupe à main (× 8 à 15)

SECTION TRANSVERSALE

- Disposition et groupement des pores.
- Appréciation de leur fréquence et de leur diamètre.
- Appréciation de la fréquence des rayons.
- Disposition et abondance du parenchyme.
- Divers (thylles, dépôts dans les pores, canaux verticaux, etc.).

SECTION TANGENTIELLE

- Disposition des rayons.
- Dépôts dans les traces vasculaires, etc.

SECTION RADIALE

- Dépôts dans les traces vasculaires.
- Hauteur de la maille, etc.

— A la loupe binoculaire (× 20 à 100) et au microscope

SECTION TRANSVERSALE

- Mesure du diamètre et de la fréquence des pores.
- Estimation ou mesure, du diamètre des fibres et de l'épaisseur de leur paroi.

SECTION TANGENTIELLE

- Mesure du diamètre des ponctuations intervasculaires.
- Mesure de la fréquence, hauteur et largeur des rayons.
- Disposition des rayons et des cellules de parenchyme.
- Divers (éléments sécréteurs, contenus minéraux, etc.).

SECTION RADIALE

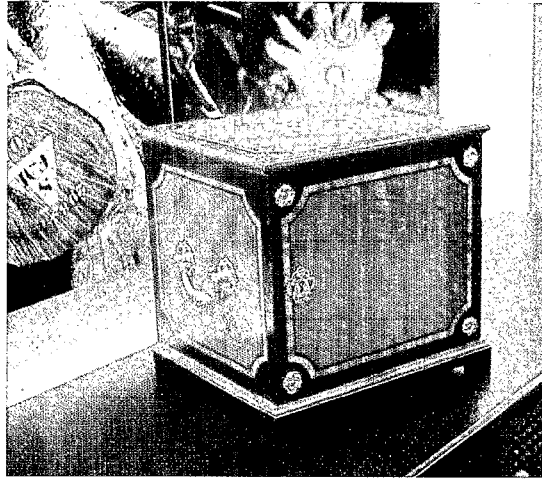
- Nature des perforations radiovasculaires.
- Structure des rayons.
- Contenus minéraux dans les rayons et le parenchyme.
- Nature des ponctuations des fibres.
- Divers (éléments sécréteurs, dépôts organiques, etc.).

L'énumération de tous ces caractères montre que, théoriquement, l'œil nu ne permet pas d'identifier les bois et que la loupe à main n'est réellement efficace que si les échantillons présentent leur plan transversal au fil du bois. Cependant, il ne faut pas oublier que des identifications fiables peuvent être faites simplement à l'œil nu (ou à la loupe) sur des bois massifs ou des placages, mais à condition que cet œil appartienne à un maître artisan. Les bois, en effet, présentent de nombreux caractères organoleptiques, souvent impossibles sinon très difficiles à décrire correctement, mais qui sont perçus d'une manière consciente ou non par des professionnels habitués à travailler ces essences.

La pratique

En pratique, hormis les cas de reconnaissance instantanée à l'œil nu grâce à un ou des caractères très typiques, le travail d'identification n'est pas toujours simple. Les difficultés principales sont les suivantes :

- Échantillon très petit sur lequel il est bien souvent impossible d'avoir des faces bien orientées dans les plans du bois (transversal, tangentiel et radial).



Médailleur portatif d'époque Louis XV en bois de courbaril sur socle d'ébène (Le Mobilier National).

- Bois coloré, aux cellules remplies de dépôts, gommes, résines, qui gênent ou empêchent la vision de certains détails microscopiques importants. S'il n'est pas indispensable de conserver la couleur de l'échantillon, on élimine ce problème en faisant tremper le bois dans de l'eau de javel (25 %) pendant 1/4 d'heure environ.

- Bois anciens : la structure anatomique ne change pas au cours du temps mais, par contre, la couleur et les veinages de certains bois peuvent être profondément transformés sous l'action de la lumière (l'AMARANTE et le BOIS CORAIL, le PADOUK rouge sang, deviennent marron-beige). De plus, des vernis, cires, etc. sans parler de certains autres produits (acide picrique sur l'ACAJOU) modifient la teinte du bois.

- Certains caractères anatomiques de structure n'ont pas la même importance selon les familles ou groupes de bois : l'étagement des rayons permet de différencier avec certitude le PERNAMBOUC (*Guilandina echinata*, Césalpiniacées) du CAMPÊCHE (*Haematoxylon campechianum*, Césalpiniacées), mais n'est pas un critère valable pour séparer à lui seul l'ACAJOU D'AMÉRIQUE (*Swietenia spp.*, Méliacées) de l'ACAJOU D'AFRIQUE (*Khaya spp.*, Méliacées).

Divers conseils

La nécessité d'identifier un bois peut être dictée par des impératifs très divers et propres à chaque cas. Cependant, dans de nombreuses occasions, il n'est pas absolument nécessaire de connaître l'essence exacte mais il importe seulement de savoir si le bois est bien celui annoncé. Une telle démarche, suffisante dans bien des cas, évite des travaux difficiles, longs et coûteux au microscope, en ne requérant qu'une observation simple

sur 1 ou 2 caractères. Ainsi un bois dit CITRONNIER DE CEYLAN, qui ne montre pas d'étagement des rayons sur une section tangentielle, n'est pas un CITRONNIER DE CEYLAN.

S'il se révèle indispensable de connaître l'essence exacte ou si un examen sommaire ne peut être fait *in situ*, un prélèvement est nécessaire. Pour un examen rapide, c'est-à-dire pour une simple vérification d'appellation dont la réponse sera oui ou non, un très petit échantillon est suffisant, à condition qu'il soit prélevé dans le plan où s'expriment le ou les caractères ad hoc à observer (plan transversal pour la disposition du parenchyme, plan tangentiel pour l'étagement des rayons, etc.).

Pour un examen approfondi, plus l'échantillon prélevé sera gros et plus la réponse sera précise et rapide. Il est bien sûr impensable de faire un gros trou dans le bras d'un fauteuil ou d'arracher une pièce de marqueterie sous prétexte d'identification mais il est souvent possible de prélever un petit éclat ou fragment dans une partie cachée. Il n'est pas possible d'indiquer une méthode de prélèvement ni une quantité de bois nécessaire car celles-ci varient selon les cas (taille et position de la pièce de bois dans le meuble, orientation du bois dans cette pièce, hypothèses émises sur l'essence, etc.). Par exemple, pour une pièce taillée dans le fil, une des méthodes possibles consistera à rafraîchir l'extrémité (section transversale) sur quelques mm² avec une lame de rasoir, observer à la loupe à main toutes les caractéristiques perceptibles, puis détacher un mince éclat longitudinalement par fendage fait le mieux possible suivant un plan tangentiel ou radial, l'orientation étant donnée par le sens des rayons observés en transversale. Si l'éclat est fait dans le plan radial, il ne faut pas oublier de noter toutes les caractéristiques perceptibles sur la face tangentielle, celles-ci pouvant être utiles à l'identification.

PRINCIPAUX BOIS PRÉCIEUX EXOTIQUES ANCIENS

Appellation selon Nomenclature ATIBT	Autres appellations	Teinte dominante	Dénomination botanique	Provenance	Zone semi-poreuse	Pores de tailles différentes	Pores isolés uniquement	Pores fréquemment accolés	Aspect général du parenchyme	Ø pores < largeur rayons	Dépôts typiques dans les pores	Etagement des rayons
EBÈNE		Noir	<i>Diospyros crassiflora</i> (Ebénacées)	Afrique équatoriale	-	-	-	-	Chaînettes à courtes lignes fréquentes	-	Noir	-
EBÈNE NOIRE D'ASIE	EBÈNE DE CEYLAN, EBÈNE MUN	Noir	<i>Diospyros ebenum</i> , <i>D. ferrea</i> , <i>D. melanoxylon</i>	Asie du Sud (Ceylan, Inde, Indochine)	-	-	-	-	Chaînettes, parfois courtes lignes, fréquentes	-	Noir	-
EBÈNE VEINÉE D'ASIE	EBÈNE DE MACASSAR, COROMANDEL	Noir avec veines marron	<i>Diospyros celebica</i> , <i>D. rumphii</i> , <i>D. marmorata</i> (Ebénacées)	Asie du Sud-Est, Ceylan	-	-	-	-	Chaînettes à courtes lignes, fréquentes	-	± (Noir)	-
GRENADILLE D'AFRIQUE	EBÈNE DU SÉNÉGAL, DU SOUDAN, DU MOZAMBIQUE	Noir parfois quelques reflets marron	<i>Dalbergia melanoxylon</i> (Légumineuses Fabacées)	Savanes d'Afrique	+	+	-	-	Lignes terminales + lignes courtes	-	Noir	+
IPÉ	EBÈNE VERTE, GREENHEART	Brun sombre avec fines stries vert-jaune	<i>Tabebuia serratifolia</i> , <i>T. ipé</i> (Bignoniacées)	Amérique du Sud	-	-	-	-	Autour des pores en manchon étroit un peu losangique	-	Jaune-vert	+
PALISSANDRE DE ROSE	BOIS DE ROSE, BRASILIAN TULIPWOOD	Blanc-jaune veiné de rose	<i>Dalbergia decipularis</i> (Légumineuses Fabacées)	Brésil (nord-est Côte atlantique)	+	+	-	-	Lignes terminales + cellules isolées ou courtes chaînettes, souvent près des pores	-		+
PALISSANDRE DE VIOLETTE	BOIS DE VIOLETTE, KINGWOOD, VIOLET WOOD	Brun-rose violet sombre	<i>Dalbergia cearensis</i> (Fabacées)	" "	+	+	-	-	Lignes terminales + lignes courtes en fin d'accroissement	-		+
PALISSANDRE DE RIO	RIO, BRASILIAN ROSE WOOD	Brun sombre violacé veiné de noir	<i>Dalbergia nigra</i> (Légumineuses Fabacées)	" "	-	±	-	-	Lignes terminales + petites chaînettes + lignes courtes	-	Brun	+
COCOBOLO	GRANADILLO	Brun-rouge un peu violacé avec fines veines sombres	<i>Dalbergia granadillo</i> , <i>D. retusa</i> (Légumineuses Fabacées)	Amérique centrale	-	±	-	-	Lignes terminales (± visibles) + chaînettes	-	Brun	+
PALISSANDRE DE SANTOS	CAVIUNA, PAU FERRO	Beige-brun avec fines veines violettes	<i>Machaerium scleroxylon</i> (Légumineuses Fabacées)	Brésil (centre-sud)	-	-	-	-	Lignes terminales + cellules isolées ou courtes chaînettes nombreuses	-	Brun	+
PALISSANDRE D'ASIE	CAM LAI	Brun-rouge clair violacé à veines irrégulières	<i>Dalbergia bariensis</i> (Légumineuses Fabacées)	Indochine	-	±	-	-	Lignes longues	-	Brun	+
	TRAC, SIAM ROSEWOOD	Brun violacé avec veines noires	<i>Dalbergia cochinchinensis</i> (Légumineuses Fabacées)	Indochine Thaïlande	±	±	-	-	Lignes courtes et/ou chaînettes agglomérées en lignes	-	Brun	+
	INDIAN ROSEWOOD	Brun-violet avec veines sombres	<i>Dalbergia latifolia</i> (Légumineuses Fabacées)	Indo-Birmanie	-	-	-	-	Autour des pores (losange à aliforme)	-	Brun	+
	BURMA ROSEWOOD, BURMA TULIPWOOD	Brun-rouge avec veines violacées	<i>Dalbergia oliveri</i> (Légumineuses Fabacées)	" "	-	±	-	-	Lignes longues	-	Rouge	+

PRINCIPAUX BOIS PRÉCIEUX EXOTIQUES ANCIENS

Appellation selon Nomenclature ATIBT	Autres appellations	Teinte dominante	Dénomination botanique	Provenance	Zone semi-poreuse	Pores de tailles différentes	Pores isolés uniquement	Pores fréquemment accolés	Aspect général du parenchyme	Ø pores < largeur rayons	Dépôts typiques dans les pores	Etagement des rayons
PARTRIDGE WOOD	COCHENILLE GRENADILLO	Brun-rouge violacé à brun sombre violacé avec fines veines ou ramages plus clairs	<i>Libidibia corymbosa</i> et <i>Libidibia granadillo</i> (Légumineuses Césalpiniacées)	Venezuela et Colombie	-	-	-	-	Anastomose de pores en pores + lignes terminales (± visibles)	-	Brun	+
MAHOGANY	ACAJOU CUBA	Brun-rose à brun-rouge	<i>Swietenia mahagoni</i> (Méliacées)	Cuba, St-Domingue	-	-	-	-	Lignes terminales + mince manchon autour des pores	-	Brun + parfois blanc	±
	ACAJOU D'AMÉRIQUE du HONDURAS de TABASCO	"	<i>Swietenia macrophylla</i> (Méliacées)	Amérique centrale et du sud	-	-	-	-	Lignes terminales + mince manchon autour des pores	-	Brun + parfois blanc	±
ACAJOU D'AFRIQUE	CAILCEDRAT	"	<i>Khaya grandifolia</i> (Méliacées) <i>K. senegalensis</i>	Afrique occidentale	-	-	-	-	Mince manchon autour des pores	-	Brun	-
CEYLON SATINWOOD	CITRONNIER DE CEYLAN	Blanc-jaune	<i>Chloroxylon swietenia</i> (Rutacées)	Ceylan	-	-	-	+	Lignes terminales	-		+
BUIS DE ST-DOMINGUE			<i>Phyllostylon brasiliensis</i> (Ulmacées)	St-Domingue	-	-	-	±	Courtement aliforme et anastomosé	+		+
WEST INDIAN SATINWOOD	ESPENILLE, SATINE JAUNE, BOIS DE CITRON	"	<i>Zanthoxylum flavum</i> (Rutacées)	Antilles	-	-	-	-	Lignes terminales	±		-
SANTAL	SANTALIN, SANTAL CITRIN	"	<i>Santalum album</i> (Santalacées)	Asie du sud et sud-est	±	-	+	-	Cellules isolées + courtes chaînettes	-		-
AMARANTE	BOIS VIOLET, PURPLEHEART	Violet	<i>Peltogyne spp.</i> (Légumineuses Césalpiniacées)	Guyanes	-	-	-	-	En «chapeau» sur les pores + lignes terminales ± nettes et visibles	-		-
AMOURETTE	BOIS DE LETTRE, LETTRE MOUCHETÉE, SNAKEWOOD	Brun-rouge sombre avec tâches noires	<i>Brosimum guianense</i> (Moracées)	Guyanes	-	-	-	-	Ailes droites de part et d'autre des pores	-	Brun	-
MUIRAPI-RANGA	SATINE, SATINE RUBANE, SATINE ROUGE	Rouge avec veines beige-vert	<i>Brosimum rubescens</i> (Moracées)	Guyanes	-	-	+	-	Ailes droites de part et d'autre des pores	-		-
MAÇARAN-DUBA	BALATA ROUGE, B. FRANC ABEILLE, BULLET WOOD	Brun-rouge sombre un peu violacé	<i>Manilkara bidentata</i> (Sapotacées)	Guyanes	-	-	-	+	Lignes courtes à longues, nombreuses	-		-
COURBARIL		Brun-rouge avec petites veines verdâtres	<i>Hymenaea courbaril</i> (Légumineuses Césalpiniacées)	Guyanes Antilles	-	-	-	-	Autour des pores en losange + lignes terminales	-		-
WACAPOU	EPI DE BLÉ	Brun, finement ramagé	<i>Vouacapoua americana</i> (Légumineuses Césalpiniacées)	Guyanes	-	-	-	-	Autour des pores en losange un peu excentré, souvent anastomosé	-		-

PRINCIPAUX BOIS PRÉCIEUX EXOTIQUES ANCIENS

Appellation selon Nomenclature ATIBT	Autres appellations	Teinte dominante	Dénomination botanique	Provenance	Zone semi-poreuse	Pores de tailles différentes	Pores isolés uniquement	Pores fréquemment accolés	Aspect général du parenchyme	Ø pores < largeur rayons	Dépôts typiques dans les pores	Etagement des rayons
FERREOL	PANACOCO, BOIS DE PERDRIX, PARTRIDGE WOOD	Brun, ramagé ou finement veiné	<i>Swartzia panacoco</i> (Légumineuses Césalpinia-cées)	Guyanes	-	-	-	-	Très longuement aliforme	-	Brun	+
CAMPECHE	LOG WOOD	Rouge sombre orangé	<i>Haematoxylon campechianum</i> (Légumineuses Césalpinia-cées)	Sud Mexique Jamaïque	-	-	-	-	Anastomosé de pores en pores	-	Brun-rouge	
BRAZILETTO		Rouge sombre orangé	<i>Haematoxylon brasiletto</i> (Légumineuses Césalpinia-cées)	Brésil (côte atlantique)	-	-	-	-	" " "	-	" "	
PERNAM-BOUC	PAU BRASIL	Rouge-orange	<i>Guilandina echinata</i> (Légumineuses Césalpinia-cées)	Brésil (Pernambuco)	-	-	-	-	Lignes fines terminales + autour des pores en mince losange	-	Rouge	
LIGNUM VITAE	GAIAC	Marron avec veines plus sombres	<i>Guaiacum officinale</i> (Zygophylla-cées)	Antilles et Caraïbes	-	+	+	-	Cellules isolées et très courtes chaînettes	-	Brun	
	GAIAC, BASTARD LIGNUM VITAE	Marron clair avec veines irrégulières marron sombre	<i>Guaiacum sanctum</i> (Zygophylla-cées)	Floride et Mexique	±	+	+	-	En losange autour des pores + quelques lignes courtes + lignes terminales (± nettes)	-	Brun	
VERA	GAIAC VERA	Marron avec fines veines sombres	<i>Bulnesia arborea</i> (Zygophyllacées)	Venezuela Colombie	-	-	-	+	Rare, indistinct	-		
ZAPATERO	BUIS du VENEZUELA, BUIS d'AMÉRIQUE, WEST INDIAN BOXWOOD	Blanc-jaune	<i>Casearia praecox</i> (Flacourtiacées)	Venezuela	-	-	-	+	Absent	±		

ÉQUIVOQUE ET AMBIGUÏTÉ DES NOMS DES BOIS TROPICAUX

La multiplicité des langues, parfois associée à la dispersion de certaines espèces sur de vastes aires, font qu'un arbre, et par conséquent son bois, portent des noms différents sur un continent ou à l'intérieur même d'un pays. CHÊNE, OAK, EICHE, DUB, ROBLE, etc. désignent le même bois en Europe, HÊTRE et FAYARD le même en France. Cette équivoque des noms a pu être résolue par l'adoption d'un système international de nomenclature botanique donnant un seul nom, latin ou latinisé, à chaque espèce : ainsi, par exemple, le nom *Quercus pedunculata* représente le même arbre pour tous les Européens.

Malheureusement, les choses ne sont pas toujours aussi simples car des noms botaniques invalides ou tombés en synonymie peuvent faire renaître les équivoques.

La dénomination botanique, genre et espèce, est donnée par le botaniste qui décrit la première fois cette espèce mais, par la suite, d'autres botanistes, ignorant cette description ou pensant avoir trouvé une nouvelle espèce un peu différente, ont pu lui redonner de nouveaux noms. Généralement le seul nom valide est le plus ancien mais, dans certains cas, des règles de nomenclature botanique dictent un choix différent. Un bel exemple d'imbroglio est donné par l'AMOURETTE dont le nom valide actuel *Brosimum guianense* est celui donné par HUBER en 1909 à l'espèce décrite en 1775 par AUBLET comme étant le *Piratinera guianensis*. En moins de 2 siècles, cet arbre a été nommé *Brosimum aubletii* par POEPPIG et ENDLICHER, en 1847, *Brosimum discolor*, par SCHOTT, en 1847, également, *Piratinera discolor* et

Piratinera panamensis, par PITTIER, en 1918, *Brosimum lecointei*, par DUCKE, en 1922, *Piratinera scabridula* et *P. velutina*, par BLAKE, en 1922, *Brosimum velutinum*, par DUCKE, en 1925, *Brosimum tessmannii*, par MILD-BRAED, en 1927, *Piratinera lemeei*, par BENOIST, en 1931, *Piratinera mollis*, par KILLIP, en 1936, *Brosimum palmarum*, par STANDLEY, en 1937, puis *Brosimum rotundatum*, par le même en 1948.

Les cas d'ambiguïté à l'intérieur d'un pays, donc en général d'une même langue, sont très rares. On ne peut citer en France que celui de l'ÉPICÉA, genre botanique *Picea*, vendu à Noël sous l'appellation de SAPIN qui est le nom français du genre botanique *Abies*. C'est surtout l'installation de colons européens dans le reste du monde à partir du XVI^e siècle qui fut la grande cause d'ambiguïté des noms. Si, bien souvent, les colons ont adopté les noms indigènes des arbres, ils ont cependant « rebaptisé » certaines essences avec des noms que leur inspiraient la dureté, la couleur, l'odeur des bois ou l'aspect de l'arbre, de ses feuilles, de ses fruits ou de son écorce en se référant aux arbres européens. Ce phénomène est en plus compliqué par le fait qu'il n'y a aucune correspondance entre les langues européennes devenues créoles : ainsi le BOIS SERPENT de Guyane désigne le *Marmaroxylon racemosum* mais le SNAKEWOOD de Guyane désigne le *Brosimum guianense* connu en Guyane française sous le nom d'AMOURETTE. Le BOIS DE FER est le nom calédonien du genre *Casuarina* et, en Afrique, désigne *Lophira alata* plus communément connu sous le nom d'AZOBE. Cet arbre africain est nommé de la même façon, IRONWOOD, dans la langue anglaise, mais IRONWOOD est aussi le *Swartzia panacoco* en Guyane ou le *Eusideroxylon zwageri* en Indonésie. Dans la langue portugaise, PAU FERRO désigne principalement le *Machaerium scleroxylon* du Brésil.

L'énumération de tous les cas d'ambiguïté existant dans le monde remplirait des dizaines de pages. Nous n'en citerons en plus qu'un très petit nombre.

AMARANTE est le nom guyanais du genre *Peltogyne* (Légumineuses) mais qui, en France métropolitaine, s'applique à une petite plante de la famille botanique des Amaranthacées. Ce BOIS D'AMARANTE, appelé aussi BOIS VIOLET, ne doit pas être confondu avec le VIOLETWOOD qui est une dénomination anglaise du BOIS DE VIOLETTE, *Dalbergia cearensis* (Légumineuses) du Nord-Est brésilien. Si le nom d'ABRICOTIER désigne, aux Antilles, le *Mammea americana* (Clusiacées) à cause de son fruit comestible très vaguement comparable à l'abricot de l'ancien monde porté par l'*Armeniaca vulgaris* (Rosacées) ou si le nom de HÊTRE européen, *Fagus sylvatica* (Fagacées), est aussi attribué en Nouvelle-Calédonie au *Kermadecia sinuata* (Proteacées) donnant un bois de teinte beige rosé et à maille large et bien visible, l'origine d'autres appellations est moins évidente. Ainsi le bois de BALATA FRANC (OU BALATA ROUGE), *Manilkara bidentata* (Sapotacées), ne fut pas appelé ABEILLE parce que l'arbre attirait ces insectes mais parce que le fil tourmenté de certains arbres donne des reflets d'ailes d'abeille sur les débits. Le PANACOCO, *Swartzia panacoco* (Légumineuses), devrait son nom de FERREOL à un

gouverneur de la Guyane qui l'aurait « découvert » et son autre nom de BOIS PERDRIX aux ramages clairs dessinés par le parenchyme sur les débits sur dosse, rappelant un peu le plumage de l'oiseau. Il est possible que ce type de ramage plus fin, visible sur les dosses de WACAPOU, *Vouacapoua americana* (Légumineuses), ait pu faire appeler celui-ci ÉPI DE BLE, par analogie avec les fines imbrications des grains et des glumes dans un épi. La dénomination CITRONNIER DE CEYLAN au bois de *Chloroxylon swietenia* (Rutacées) est certainement due à sa couleur beige clair jaunâtre plutôt qu'à la ressemblance des feuilles ou des fruits (qui sont des capsules) de cet arbre avec le véritable CITRONNIER, *Citrus medica* var. *limomum* (Rutacées).

Ces exemples, pris dans la langue française, ne doivent pas faire oublier que leurs pendants existent dans les autres langues. En Australie, par exemple, tous les OAKS (nom anglais du CHÊNE) et les ASHES (= FRÊNE) sont des *Eucalyptus* (Myrtacées) et nom des *Quercus* (Fagacées) ou des *Fraxinus* (Oliacées). Au Brésil, le CEREJEIRA, nom portugais du CERISIER, désigne un bois très odorant de couleur beige clair produit par l'*Amburana cearensis* (Légumineuses) et non le bois brun-rose à grain fin du genre *Cerasus* (Rosacées).

La première EBÈNE (EBONY en anglais) connue par les Européens fut le bois du *Dalbergia melanoxylon* (Légumineuses) provenant du Soudan, puis du Sénégal. Par la suite, ce nom fut donné à des bois noirs fournis par certaines espèces de *Diospyros* (Ebénacées) asiatiques et africaines. Comme dans le nom EBÈNE sont contenues à la fois les notions de couleur sombre mais aussi de densité et dureté élevées, des bois guyanais du genre *Tabebuia* (Bignoniacées), durs, de teinte brun sombre, avec de fines stries jaune verdâtre ont été appelés EBÈNE VERTE, alors que le bois dur, brun rouge avec des veines sombres, produit par le genre *Platymiscium* (Légumineuses), fut nommé EBÈNE ROUGE.

Des bois à odeur forte et agréable rappelant celle du CÈDRE (Cedro en espagnol, Cedar en anglais) reçurent le nom de l'arbre du genre *Cedrus* (résineux de la famille des Pinacées) poussant au Maroc et au Liban. Il s'agit, en Amérique du Nord, des CEDAR, *Thuja* et *Juniperus* (résineux de la famille des Cupressacées), en Amérique du Centre et du Sud, du CEDRO, *Cedrela odorata* (feuille de la famille des Méliacées) ou, en Guyane, des CÈDRES, diverses espèces d'*Ocotea* (feuille de la famille des Lauracées).

Le nom d'ACAJOU fut donné par les Français à des bois rouges produits par *Swietenia mahagoni* (Méliacées) aux Caraïbes et par *Swietenia macrophylla* sur le continent américain, mais l'origine de ce nom serait probablement le nom indien CAJU qui s'applique en fait au genre *Anacardium* (Anacardiacées) produisant la noix de cajou. Par extension ce nom d'ACAJOU fut donné aux bois africains du genre *Khaya*, de la même famille botanique (Méliacées) que le *Swietenia* américain. Cependant la langue créole française des Antilles a conservé le nom indien original MAHOGANY pour ce bois mais désigne le CEDRO (*Cedrela*) par ACAIOU ROUGE et le bois blanc du MARUPA (*Simarouba amara*, Simarou-

bacées) par le nom singulier d'ACAJOU BLANC. La langue anglaise utilise également le nom MAHOGANY, l'étend à l'ACAJOU D'AFRIQUE mais aussi, avec ou sans qualificatifs, à divers autres bois rouges de la même famille botanique ou non : ainsi le PHILIPPINE MAHOGANY désigne aux U.S.A. le RED LAUAN produit par le genre *Shorea* de la famille des Diptérocarpacées, dont le bois, hormis la couleur, n'a pas les qualités esthétiques du véritable ACAJOU.

Le dernier cas, peut être le plus complexe que nous citerons, est celui du BOIS DE ROSE car si l'adjectif rose désigne une couleur, le nom de rose évoque surtout un parfum. En France métropolitaine, ce nom s'applique à un bois jaunâtre finement veiné de rose produit par le *Dalbergia decipularis* (Légumineuses) poussant au Brésil dans l'Etat de Bahia et au nord du Minas Gerais où il est appelé SEBASTIÃO DE ARRUDA (TULIPWOOD pour les Anglais mais PINKWOOD aux U.S.A.). En Guyane, le BOIS DE ROSE (= PAU ROSA en Amazonie brésilienne) est un bois blanc jaunâtre très odorant, produit par *Aniba rosaeodora* et *A. parviflora* (Lauracées), dont la distillation donne une essence de rose. Toujours à cause de l'odeur, le bois beige-gris clair tendre et léger du *Cordia alliodora* (Boraginacées) des Antilles et celui de teinte rose à brun-rouge du *Thespesia populnea* (Malvacées) de Polynésie sont nommés BOIS DE ROSE dans ces

contrées. Le bois du PALISSANDRE DE RIO, *Dalbergia nigra* (Légumineuses), dégage une légère odeur très agréable, aussi les Anglais lui ont-ils donné le nom de ROSEWOOD qui fut étendu à beaucoup de PALISSANDRES, odorants ou non. Dans la langue portugaise, le nom de PAU ROSA s'applique au Brésil (Amazonie) aux arbres donnant le BOIS DE ROSE en Guyane mais désigne au Mozambique le bois rose-rouge violacé veiné de sombre du *Swartzia madagascariensis* (Légumineuses). Enfin la Nomenclature générale des Bois Tropicaux de l'A.T.I.B.T. indique PAU ROSA comme nom pilote international pour le *Swartzia fistuloides* (Légumineuses), au bois brun rose strié de veines sombres violacées, dont l'aire naturelle allant du sud du Nigeria au Mayombe congolais et Cabinda, ne recouvre pas une zone particulièrement lusophone.

Ce dernier cas nous amène à évoquer des bois ayant reçu un nouveau nom à des fins mercantiles. Le lancement commercial d'un bois se faisant plus rapidement sous le nom d'un autre de réputation bien établie que sous son nom vernaculaire réel, le DIBETOU fut nommé « NOYER DU GABON », l'IROKO « TECK D'AFRIQUE », le LIMBA « CHÊNE D'AFRIQUE », l'ANGELIQUE « TECK DE GUYANE », etc. Fort heureusement, ces appellations nouvelles et trompeuses tendent à disparaître.

QUEL EST CE BOIS ?

Utilisateurs de bois tropicaux
si vous avez un doute
Consultez au C.T.F.T.

LE LABORATOIRE D'ANATOMIE DES BOIS
qui vérifiera et déterminera
l'identité de vos bois d'origine tropicale
par examen au microscope
d'un simple échantillon

TARIFS

— Echantillon épais d'au moins 1 cm

- Le demandeur indique l'origine du bois ou le nom sous lequel il l'a reçu ... 400 F
- Aucune information d'origine ou de nom 800 F

— Echantillon mince, placage

- Supplément possible jusqu'à 150 F

PRIX (TTC)